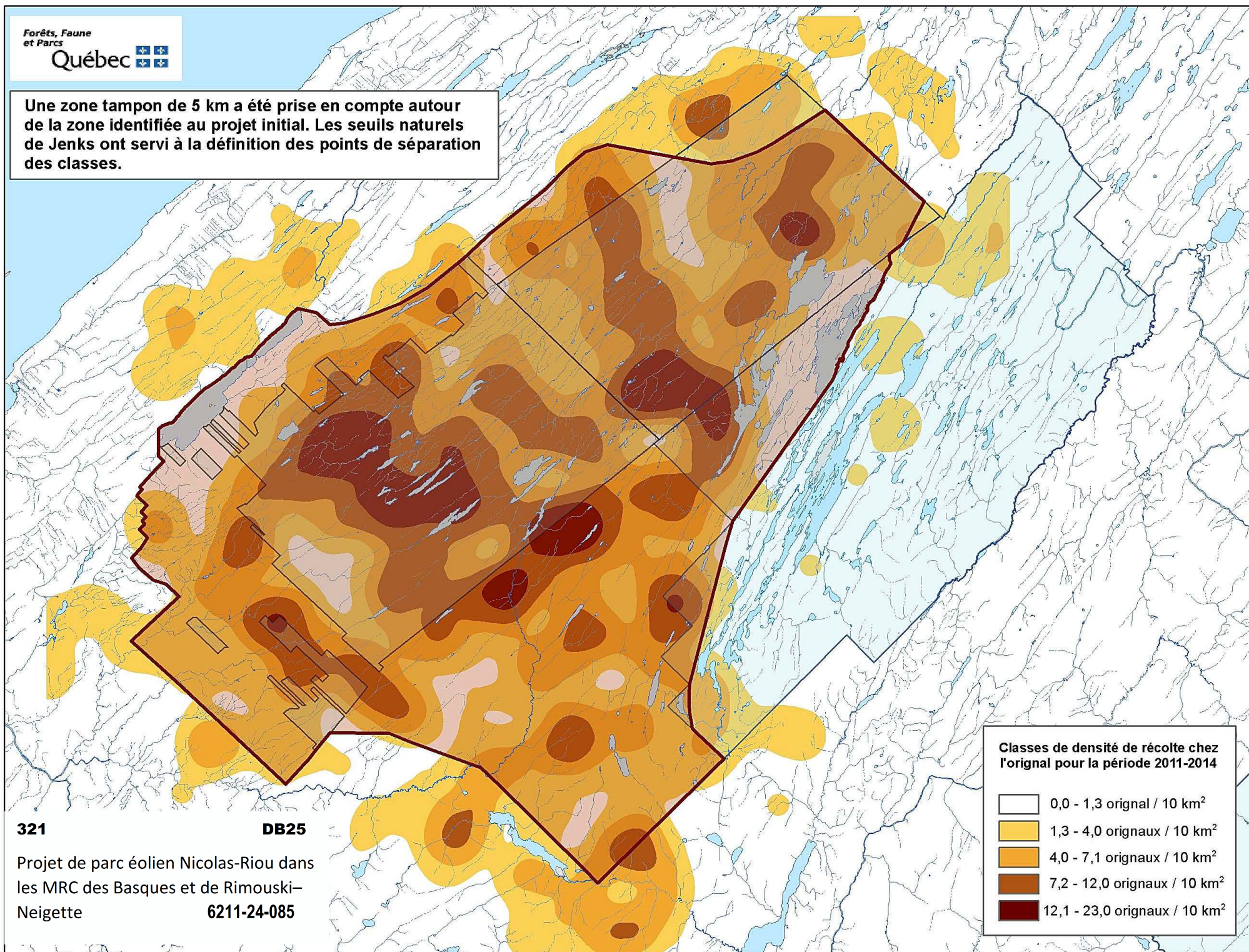


Une zone tampon de 5 km a été prise en compte autour de la zone identifiée au projet initial. Les seuils naturels de Jenks ont servi à la définition des points de séparation des classes.



321

DB25

Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans
les MRC des Basques et de Rimouski-
Neigette

6211-24-085